

Extrait d'un volume de notre collection TÀP
<http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180>

XLVI

MARIE ET LE PURGATOIRE

par

MÈRE MARIE DE LA VISITATION

Auxiliatrice du Purgatoire.

SOMMAIRE. — INTRODUCTION : Bases doctrinales. — APERÇU HISTORIQUE :
I. *Des origines chrétiennes au moyen âge.* II. *Le moyen âge* : A) Visions, Révé-
lations; B) Œuvres diverses : 1. Sermons et écrits, 2. Prières; C) Les Indulgences;
D) Folklore. III. *Du XVI^e au XIX^e siècle.* IV. *XIX^e et XX^e siècles.* V. *Les*
confréries pour les défunts sous le patronage de Marie : 1262-1884. VI. *La Liturgie*
(latine et grecque). — CONCLUSION : *Perspectives spirituelles.* A la lumière du
mystère pascal. Avec Marie, vivre toutes les dimensions du Mystère Rédemp-
teur. — APPENDICE : *La spiritualité mariale des Auxiliatrices du Purgatoire.*

N. B. — Nous n'avons pas la prétention dans cet article de traiter d'une manière exhaustive un sujet qui demanderait une compétence historique et théologique dont nous sommes tout à fait dépourvus.

Notre propos est seulement d'esquisser, en nous bornant à l'étude des documents les plus connus, un rapide aperçu historique de la question après l'avoir située brièvement sur ses bases doctrinales, laissant volontairement de côté les discussions théologiques concernant le mérite et le mode d'application des Suffrages — problèmes qui relèvent de spécialistes qualifiés.

Puisse ce très modeste essai attirer leur attention sur un sujet qui, nous semble-t-il, n'a pas encore été traité comme il le mérite.

INTRODUCTION

DE même que le dogme du Purgatoire ne se comprend que dans la perspective générale du dessein rédempteur de Dieu, de même le rôle de Marie auprès des âmes du Purgatoire ne se situe que dans la perspective générale de son rôle dans l'Église.

Dans l'économie de la Rédemption telle que la Révélation nous l'a fait connaître, Dieu a voulu, par un don gratuit, associer l'homme à son œuvre de salut.

Or, cette coopération demandée à l'homme se réalise suivant deux modes :

— l'œuvre intérieure et immanente de la foi et de la communion au Christ : grandeurs de sainteté ; — l'œuvre extérieure et transitive du ministère : grandeurs de hiérarchie.

Seuls les prêtres participent aux grandeurs de hiérarchie, à l'ordre de l'action directe, extérieure, transitive. Les fidèles ne sont agissants dans l'œuvre du salut que dans l'ordre de l'action intérieure immanente, mystique ; ils ne participent qu'aux grandeurs de sainteté.

Mais Marie, qui ne participe en aucune façon aux fonctions hiérarchiques de l'Église, a dans l'ordre de l'action immanente un rôle unique, parce que son activité de foi et de communion est intégrée au fondement même du salut, à l'œuvre initiale de « Réconciliation » dans l'Incarnation et dans la Rédemption.

En ce sens précis et limité, Marie est donc directement associée à l'œuvre rédemptrice du Christ dans sa portée universelle.

L'offrande méritoire et l'intercession de Marie au Calvaire atteignent virtuellement, d'une façon globale et dans l'obscurité de la foi, toutes les âmes et toutes les phases de la Rédemption et donc aussi cette phase ultime, ce dernier achèvement de l'œuvre rédemptrice du Christ que nous appelons le Purgatoire.

Mais après l'Assomption se produit un changement. Marie ne peut plus mériter, par contre son intercession s'exerce dans la Lumière de la vision béatifique et devient consciente, explicite et individualisée. Cette intercession qui tend à la croissance du Corps Mystique du Christ s'étend évidemment au Purgatoire et ne cessera qu'à la Parousie quand la lente maturation des âmes au sein de l'Église militante et souffrante

MARIE

sera parvenue à son terme bienheureux pour la « Louange de la Gloire de Dieu ».

Faut-il admettre que, depuis l'Assomption, Dieu ait accordé à Marie, par un don gratuit, un certain pouvoir d'agir plus directement sur les âmes qui cheminent sur la terre ou qui attendent au Purgatoire ?

L'Église ne s'est pas prononcée sur ce point et les opinions des théologiens sont fort diverses.

Cette discrétion de l'Église nous invite à respecter le mystère, dans la certitude de foi que l'action maternelle de Marie, voulue par Dieu, nous sera bienfaisante dans l'au-delà comme ici-bas.

APERÇU HISTORIQUE

I. DES ORIGINES CHRÉTIENNES AU MOYEN AGE

Sur le sentiment du peuple chrétien au sujet de cette action bienfaisante de Marie en Purgatoire, nous n'avons guère de documents avant le quatrième siècle.

Si la coutume de prier pour les morts remonte, selon plusieurs Pères grecs et latins, à l'âge apostolique¹, il semble que le recours à l'intercession des martyrs ait précédé dans l'Église le recours à celle de la Sainte Vierge. L'habitude de se faire enterrer le plus près possible des martyrs nous montre le souci des chrétiens de

¹ SAINT JEAN CHRYSOSTOME fait remonter aux Apôtres eux-mêmes l'Institution du Memento des Morts au sacrifice eucharistique. « Ce n'est pas en vain que les Apôtres ont établi eux-mêmes qu'il serait fait mémoire des défunts au saint sacrifice... Lorsque... la Victime trois fois sainte se trouve sur l'autel, comment notre voix ne s'élèverait-elle pas avec confiance vers Dieu en faveur des défunts ? » *In Act.*, hom. XXI, n° 4, P.G. 60, 170. Cf. aussi *In Epist. ad Corinth.*, hom. 41, n° 5, P.G. 61, 361; *De Sacerdotio*, L. VI, n° 4, 48, 680; *In Ep. ad Philipp.*, hom. 3, n° 4, P.G. 63, 203.

SAINT ÉPIPHANE, au IV^e siècle, range parmi les hérésies reconnues et condamnées la doctrine d'Aérius affirmant l'inutilité de la prière pour les morts. « L'Église se doit de faire nécessairement ce qu'elle a reçu comme un rite transmis par les anciens. » *Adv. Hæreses*, 85, n° 8, P. G. 42,513 B; cf. n° 3, 7, col. 508 C, 513 A.

SAINT AUGUSTIN est très affirmatif sur le secours apporté aux défunts par nos prières, nos aumônes, nos offrandes du Saint Sacrifice. Il revient souvent sur cette doctrine, invoque l'autorité du 2^e livre des Macchabées, mais pense que la tradition seule suffirait à nous inciter à ce devoir : « Même si la prière pour les morts ne se trouvait pas indiquée dans les Écritures, l'autorité de l'Église est ici souveraine puisqu'elle consacre la coutume de réserver une place, dans les prières du prêtre à l'autel, pour le Memento des Morts. » *De cura gerenda pro mortuis*, n° 3, P.G. 40, 593.

SAINT ISIDORE DE SÉVILLE rapporte à l'institution apostolique l'usage universel de prier pour les morts et d'offrir pour eux le Sacrifice Eucharistique. *De ecclesiast. officiis*, L. I, C. 18, n° 11, P.G. 83, 757 A. Cf. pour plus de détails *Dictionnaire de théologie catholique*. Article : *Purgatoire*.